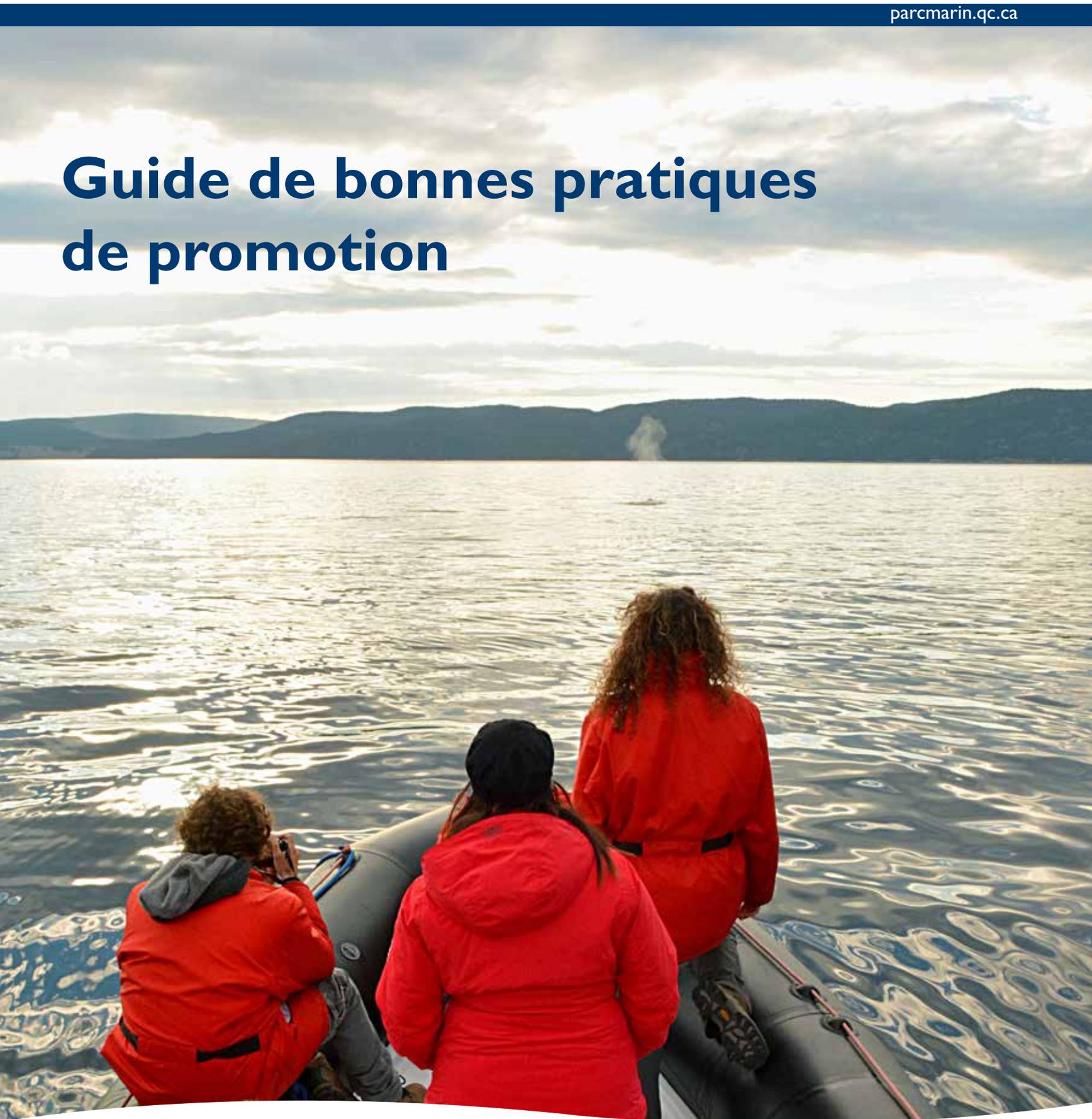


# Guide de bonnes pratiques de promotion



Si vous faites la publicité d'activités ayant lieu dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, ce guide est pour vous! Au fil des pages, vous trouverez des conseils pratiques pour concevoir des produits attrayants, authentiques et respectueux de ce précieux environnement.

**1 245 km<sup>2</sup>**

Superficie totale du parc marin  
2X et 1/2 l'île de Montréal



**1 800**

Espèces animales  
et végétales observées  
dans le parc marin  
du Saguenay–Saint-Laurent



**8000  
ANS**

Présence humaine  
dans la région

Co-gestionnaires depuis

**1 998**

Canada

Québec

**1 000 000**

Nombre de visites au parc marin  
par année (en mer et sur la côte)



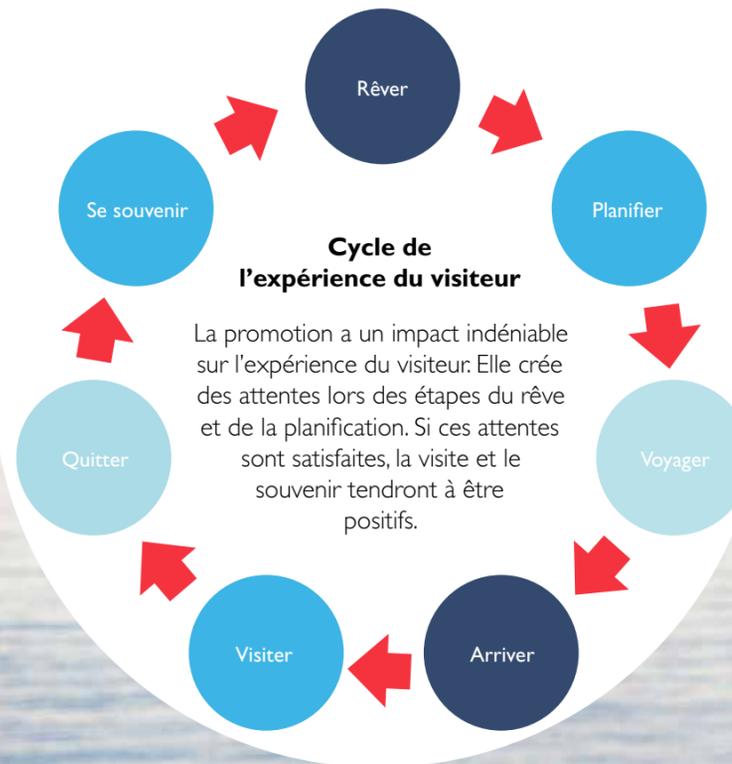
**889** Bélugas appartenant  
à la population du Saint-Laurent

## CE GUIDE EST VOTRE OUTIL

En suivant les lignes directrices et les bonnes pratiques proposées dans ce guide, vous contribuez à faire en sorte que cette aire marine protégée demeure un lieu riche et exceptionnel pour les baleines, les phoques, les oiseaux marins et les visiteurs pour les années à venir. **Si vous avez besoin de conseils pour mettre en œuvre les principes de ce guide, c'est avec plaisir que nous vous offrons du soutien. Contactez-nous au [pc.infossl@canada.ca](mailto:pc.infossl@canada.ca) ou au 418 235-4703.**

Pour bien des gens, les publicités et les images circulant dans les médias sociaux et traditionnels sont leur premier contact avec le parc marin. **Vous pouvez soutenir les efforts de protection des baleines et de leur habitat en créant des produits promotionnels qui permettront de :**

- Répondre aux attentes grandissantes pour un tourisme durable, respectueux de la nature et de l'environnement;
- Augmenter la satisfaction des visiteurs en rapprochant le rêve de la réalité;
- Favoriser la perception d'une expérience privilégiée au cœur du parc marin;
- Réduire les risques de pression sur les capitaines, les guides d'excursion et les baleines.

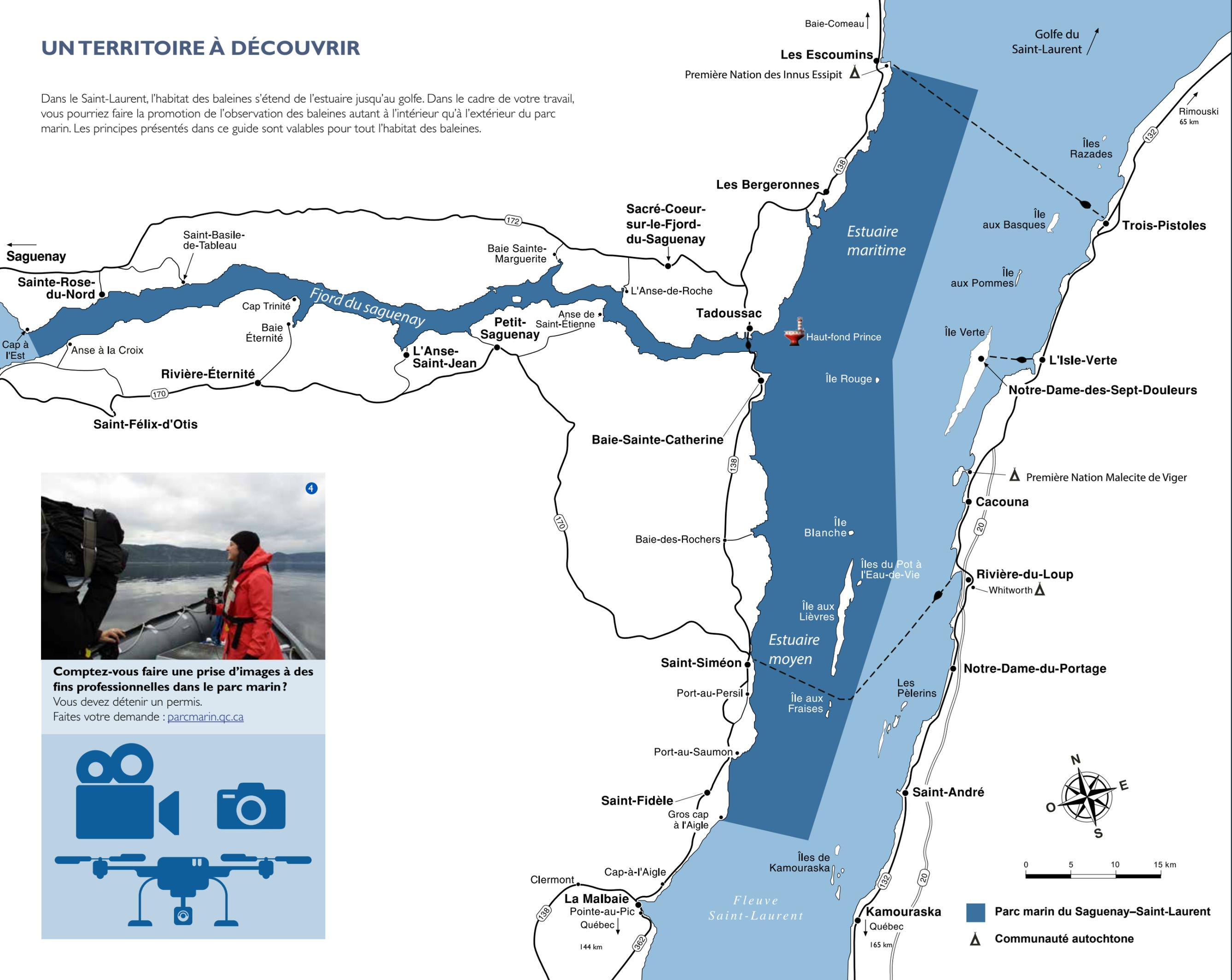


RESPECT  
AUTHENTICITÉ  
RÉALITÉ



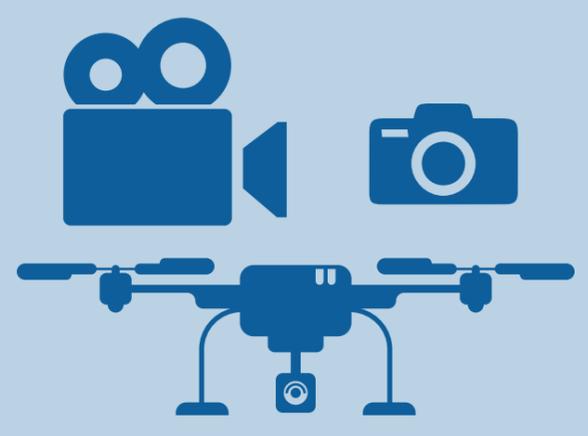
# UN TERRITOIRE À DÉCOUVRIR

Dans le Saint-Laurent, l'habitat des baleines s'étend de l'estuaire jusqu'au golfe. Dans le cadre de votre travail, vous pourriez faire la promotion de l'observation des baleines autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du parc marin. Les principes présentés dans ce guide sont valables pour tout l'habitat des baleines.



4

**Comptez-vous faire une prise d'images à des fins professionnelles dans le parc marin?**  
 Vous devez détenir un permis.  
 Faites votre demande : [parcmarin.qc.ca](http://parcmarin.qc.ca)



**RÉALITÉ**  
**AUTHENTICITÉ**  
**RESPECT**

# Les principes d'une promotion écoresponsable

Respectueuse

en reflétant les mesures qui réduisent le dérangement de la faune

Authentique

en créant un sentiment de privilège de visiter un parc marin unique et distinctif

Réaliste

en rapprochant le rêve de la réalité, rehaussant ainsi la satisfaction des visiteurs

## RESPECT

Une promotion responsable et respectueuse de la nature respecte également les mesures en place pour la protéger.

### Des règles pour respecter les baleines

Dans le parc marin, les activités doivent être respectueuses des baleines et de leur habitat. Une variété de mesures permet la protection de cet environnement, dont un système de permis, des limites de vitesse et de distances. En étant conscient et respectueux du Règlement dans votre matériel promotionnel, vous contribuez à une meilleure protection et à la durabilité à long terme du parc et des activités qui s'y déroulent, y compris le tourisme.

*Vous trouverez un résumé du Règlement sur les activités en mer dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent à l'endos du guide.*

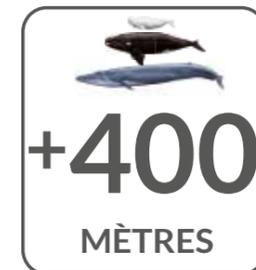


*Si l'entreprise pour laquelle vous créez du matériel promotionnel en est membre, n'hésitez pas à afficher le logo de l'Alliance Éco-Baleine!*

## ESPÈCES EN VOIE DE DISPARITION

### Attention! Fragile!

Le béluga et la baleine bleue sont des espèces en voie de disparition qui **ne peuvent pas être recherchées lors des excursions en mer**. Une distance minimale de 400 m doit être respectée **peu importe le type d'embarcation**. De plus, un bateau à moteur ou à voile ne peut pas être à l'arrêt à moins de ½ mille marin (926 m) d'un béluga.



### Le ton du texte et du discours

Décrire une expérience potentielle peut être perçu comme une promesse et ainsi créer des attentes irréalistes. Soyez prudent dans le choix des mots lorsque vous parlez du béluga ou de la baleine bleue.

### Une image vaut mille mots

Les images ont beaucoup d'impact sur votre auditoire, choisissez-les judicieusement. Bien qu'elle puisse évoquer le rêve, une photo de béluga ou de baleine bleue peut également suggérer que l'activité va cibler cette espèce.

### À privilégier

« au pays des bélugas »  
« chez les bélugas »  
« dans l'habitat du béluga »

### À éviter

« en compagnie des bélugas »  
« payer avec les bélugas »  
« partir en mer à la rencontre des bélugas/de la baleine bleue »  
« Les bélugas nous accompagneront-ils? »

### Vous utilisez des images où le béluga ou la baleine bleue sont en vedette?

Assurez-vous :

- de les accompagner d'un message de conservation (voir les exemples fournis dans les pages suivantes)
- qu'il n'y ait pas une ou plusieurs embarcations en vue et que l'image ne suggère pas d'interaction avec l'humain
- qu'elles montrent l'animal dans son milieu naturel, le fleuve Saint-Laurent
- s'il y a lieu, faites la promotion de l'observation des bélugas à partir de la rive

## RESPECT

### Création d'attentes réalistes

La baleine bleue et le béluga sont des espèces fragiles qui ne doivent pas être recherchées ni ciblées pour l'observation en mer. Saviez-vous que seulement 15 % des baleines bleues du Saint-Laurent montrent la queue? Comme cette baleine visite le parc à l'occasion, c'est d'autant plus exceptionnel de voir sa queue. Il est donc plus réaliste de voir son dos et sa nageoire dorsale.



### Rencontres entre l'humain et la faune

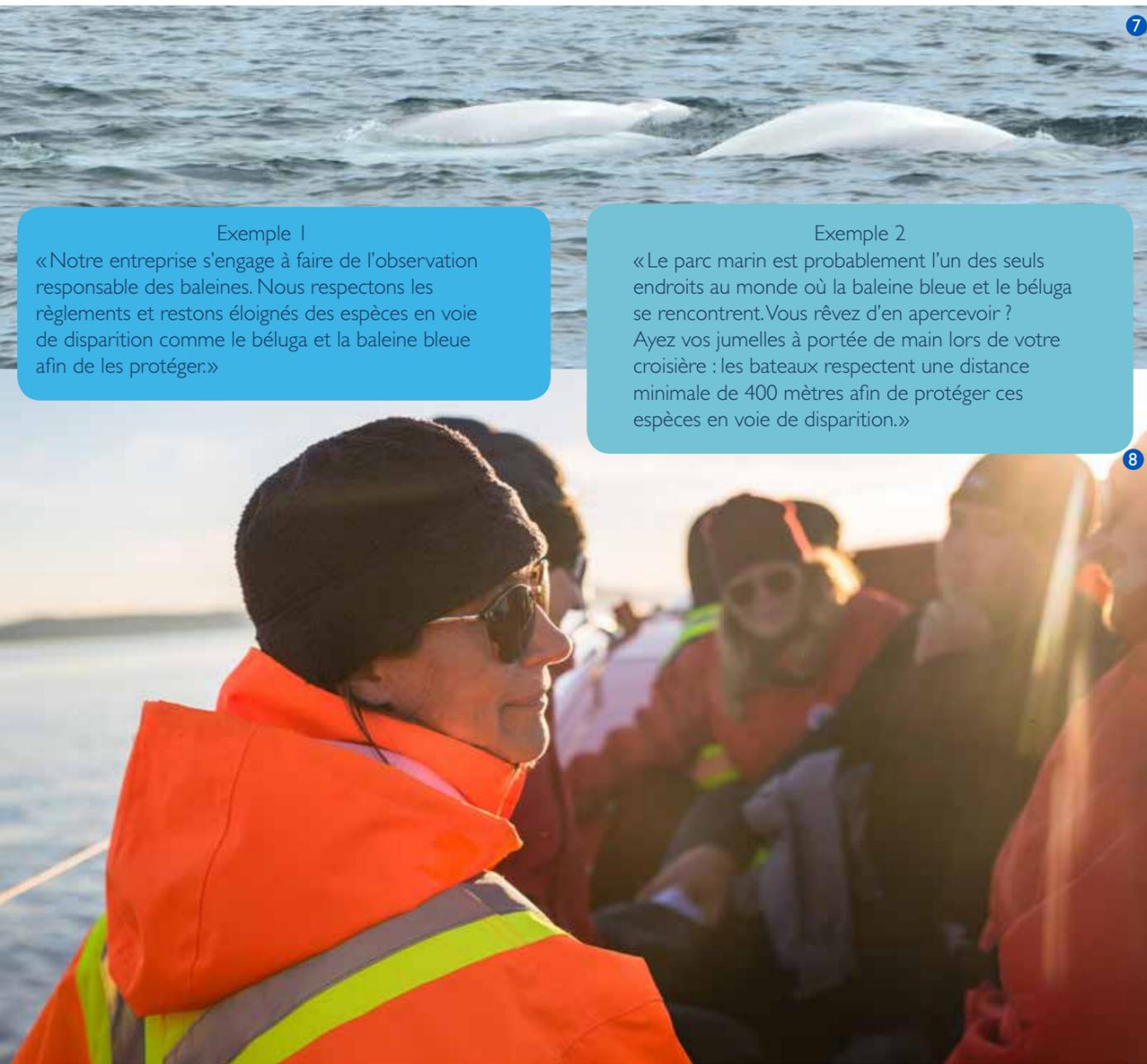
Faites preuve de respect en présentant les rencontres entre les humains et la faune à distance. Si des espèces en voie de disparition apparaissent sur une photo avec des personnes ou des bateaux, vous pourriez donner une impression de proximité qui est illégale dans le parc marin.

Quelques exemples à proscrire :

- Image montrant à la fois un bateau (kayak, voilier, bateau à moteur) et un béluga (photo 19)
- Vidéo d'interaction entre des bélugas et le conducteur ou les passagers d'une embarcation

### Message de conservation intégré

Lorsque vous utilisez des images de béluga ou de baleine bleue, associez un message éducatif favorisant la protection des espèces en voie de disparition. Voici cinq exemples :



#### Exemple 1

« Notre entreprise s'engage à faire de l'observation responsable des baleines. Nous respectons les règlements et restons éloignés des espèces en voie de disparition comme le béluga et la baleine bleue afin de les protéger. »

#### Exemple 2

« Le parc marin est probablement l'un des seuls endroits au monde où la baleine bleue et le béluga se rencontrent. Vous rêvez d'en apercevoir? Ayez vos jumelles à portée de main lors de votre croisière : les bateaux respectent une distance minimale de 400 mètres afin de protéger ces espèces en voie de disparition. »

#### Exemple 3

« Pour respecter la tranquillité de cette espèce, nous n'allons pas à la rencontre des bélugas lors des croisières. Si vous désirez en savoir plus à leur sujet, votre capitaine-naturaliste se fera un plaisir de vous en parler. »

#### Exemple 4

« Pour respecter leur quiétude, aucune embarcation ne peut être stationnaire à moins de 1/2 mille marin de bélugas. Nos capitaines respectent cette distance. »

#### Exemple 5

« En mer, nous gardons une distance minimale de 400 mètres avec les bélugas et les baleines bleues pour les laisser vaquer à leurs activités naturelles. Cependant, vous avez l'opportunité de les observer de plus près à partir de plusieurs endroits sur la côte du parc marin. »

### Espèces régulièrement observées dans le parc marin :



## AUTHENTICITÉ

Montrez un parc marin authentique, unique et distinctif

### Une richesse naturelle exceptionnelle

Le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent protège une région marine où la diversité animale et végétale est exceptionnelle. Le parc marin est l'un des meilleurs endroits au monde pour observer les baleines. On peut les observer autant de la terre ferme que d'un bateau. Visiter cette aire marine protégée, c'est avoir le privilège d'accéder à un milieu naturel où les animaux sauvages se nourrissent, se reposent et élèvent leurs petits.

### Mention du parc marin

En mentionnant le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, vous profitez d'une valeur ajoutée grâce à la notoriété du parc. Vous démontrez que vous avez à cœur sa mission et que vous vous engagez dans sa protection.

### Une variété de mammifères marins

Dans le parc marin, on peut voir jusqu'à trois espèces de phoques et six espèces de baleines. D'autres espèces peuvent être observées à de rares occasions. En présentant des espèces régulièrement observées, les visiteurs auront des attentes réalistes que vos produits pourront combler.

Montrez des images réalistes du parc marin pour satisfaire les visiteurs en rapprochant rêve et réalité.



## RÉALITÉ

### EXEMPLES D'IMAGES À PRIVILÉGIER

#### Embarcation et baleine (photo 11)

Ici on mise sur l'impression d'intimité et le respect de l'animal. La distance est conforme au Règlement.

#### Saut ou queue de baleine (photos 12 et 15)

Le petit rorqual est une espèce fréquente dans le parc marin et le voir sauter n'est pas rare. Il en va de même pour la baleine à bosse qui montre habituellement la queue lors d'une plongée.

#### Petit rorqual vu de la rive (photo 13)

Représente bien la réalité du parc marin : cette baleine est rencontrée très fréquemment et elle est visible en mer et près de la rive!

#### Biodiversité et paysages (photos 5 and 14)

Montrer un phoque, un marsouin commun ou un rassemblement d'oiseaux marins évoque bien la biodiversité du territoire. Les paysages sont reconnus pour leur beauté et sont uniques au parc marin.

#### ACCÉDER À L'HABITAT NATUREL DES BALEINES : UN PRIVILÈGE

Les visiteurs découvrent un habitat important pour la survie des baleines, en particulier pour le béluga du Saint-Laurent. La protection de ces mammifères et de leur habitat fait partie du mandat du parc marin.





16

## EXEMPLES D'IMAGES À ÉVITER

### Images d'autres pays ou lieux

Évitez les prises de vue dans une autre région du monde. Le paysage devrait montrer le parc marin, ses côtes, ses eaux et sa biodiversité.

### Proximité embarcation et baleine (photo 16)

La baleine semble à l'intérieur d'un rayon de 100 m d'une embarcation en déplacement. Cette image peut créer des attentes trop élevées par rapport à la proximité avec les baleines. Dans le parc marin, les baleines (autres que celles qui sont menacées ou en voie de disparition) peuvent être observées à une distance de 200 m et dans certaines situations, à 100 m.

### Une rencontre fortuite exceptionnelle (photo 17)

Il est possible de faire ce type de rencontre par hasard lors d'une excursion sans enfreindre le Règlement. Toutefois, utiliser une telle image pour la promotion laisse croire aux visiteurs qu'ils pourront voir une baleine d'aussi près. Cela peut nuire à la réputation de l'industrie de l'observation des baleines dans le parc marin qui se veut respectueuse. Cette image pourrait même effrayer vos clients potentiels.

### Observation des baleines en kayak (photo 18)

On peut voir des baleines lors d'une excursion de kayak, mais les entreprises n'ont pas l'autorisation de chercher à les approcher. La promotion des activités guidées de kayak ne devrait donc pas suggérer ce type d'expérience.

### Montage

Soyez prudents si vous utilisez un montage : il pourrait représenter une situation illégale. Assurez-vous que le produit final soit réaliste et respecte le Règlement.

### Images sous-marines prises ailleurs

Les images sous-marines prises dans les aquariums ou dans d'autres parties du monde ne représentent pas la réalité des eaux froides et riches du parc marin. Elles suggèrent également une expérience de proximité avec les baleines qui est irréaliste, voire illégale. Le Règlement interdit d'entrer dans l'eau avec l'intention d'interagir avec les mammifères marins.

### Béluga (photo 19)

Une image ou une vidéo montrant une espèce en voie de disparition et une embarcation peut représenter une infraction au Règlement. Une distance minimale de 400 m doit être respectée, peu importe le type d'embarcation.



17



18



19

## MÉDIAS SOCIAUX

Mettez de l'avant vos bonnes pratiques de promotion dans les médias sociaux. N'hésitez pas à identifier le parc marin!



#beluga400m  
#MieuxCohabiter  
#EspècesEnPéril  
#ParcMarinSSL  
#MomentParcMarin

#beluga400m  
#SharingTheWaters  
#SpeciesAtRisk  
#SSLMarinePark  
#MarineParkMoment



@parcmarinSSL @SaguenayStLawrenceMP  
@ParcsCanada @ParksCanada  
@reseauempa



## QUESTIONS FRÉQUENTES

### Les kayaks et les voiliers font peu de bruit, est-ce qu'ils peuvent déranger les bélugas?

Le dérangement n'est pas uniquement sonore. La présence d'un bateau ou d'un kayak dans l'habitat des bélugas peut détourner leur attention et réduire le temps qu'ils passent à prendre soin des petits, s'alimenter et se reposer. Le cumul des interactions peut avoir un impact sérieux sur leurs chances de survie. Les bélugas ont besoin d'espace et de tranquillité. Gardez vos distances.

### Quels bateaux vont le plus près des baleines?

Petits ou grands, tous les bateaux de croisières aux baleines doivent respecter les mêmes distances. Dans certaines circonstances, ils ont le privilège d'approcher à 100 mètres d'une baleine. Autrement, ils maintiendront 200 mètres de distance (400 mètres si c'est une espèce menacée ou en voie de disparition). Les compagnies d'excursion en kayak n'ont pas l'autorisation de chercher à approcher les baleines.

### Est-ce que les bélugas sont curieux? Ils s'approchent par eux-mêmes des bateaux!

En affirmant que les bélugas sont curieux, nous transposons des sentiments humains qu'ils ne ressentent pas nécessairement. Nous ne savons pas pourquoi les bélugas s'approchent des embarcations, c'est pourquoi cette expression ne devrait pas être utilisée pour décrire le comportement des bélugas. Rappelons que nous naviguons dans leur habitat naturel et que nous sommes les visiteurs. Dans le fjord du Saguenay et l'estuaire du Saint-Laurent, n'oubliez pas de garder au minimum 400 mètres de distance entre votre embarcation et les bélugas.

### Quels sont les impacts de l'industrie de l'observation en mer sur les baleines?

La proximité des bateaux d'excursion peut avoir plusieurs impacts sur les baleines. On note, entre autres, des risques de collision et de blessure, du dérangement dû au bruit ou à la proximité. Cette industrie est encadrée par un Règlement afin de minimiser ses impacts et favoriser la protection des baleines.

## Outil d'auto-évaluation

Est-ce que votre promotion respecte les bonnes pratiques présentées dans ce guide ?



### Vous utilisez des images prises au parc marin

- Mention du parc marin dans la publication
- Absence des activités interdites : motomarine, sports nautiques de traction motorisés, vol de drone

### Vous désirez prendre des images dans les limites du parc marin

- Demande de permis remplie et autorisation de Parcs Canada obtenue
- Montage final conforme aux conditions de permis

### Vous utilisez une image où on voit un béluga et/ou une baleine bleue

- Message de conservation intégré, qui n'utilise pas le terme « curieux » pour décrire le comportement des bélugas
- Absence de bateaux sur l'image
- Le message n'encourage pas l'observation du béluga ou de la baleine bleue

### Vous utilisez une image de baleine qui n'est pas menacée ou en voie de disparition (rorqual à bosse, petit rorqual, rorqual commun)

- La baleine est dans son habitat naturel
- S'il y a un montage, il est réaliste
- Si le bateau d'une entreprise d'excursion aux baleines est présent :
  - Il ne se trouve pas sur le chemin de la baleine
  - Il se trouve à une distance d'au moins 100 mètres de la baleine
  - Le bateau semble aller à une vitesse lente (pas de vagues derrière)
  - Si plusieurs bateaux sont présents, ils ne semblent pas entourer la baleine
- Si un bateau de plaisance est présent :
  - Il se trouve à une distance de plus de 200 mètres de la baleine
  - Il ne coupe pas le chemin des baleines

### Si vous désirez promouvoir une activité guidée autre que les excursions aux baleines

(excursion en kayak, plongée, école de voile, croisière de plaisance, pêche, etc.) :

- Aucune baleine n'est visible près du bateau
- Aucun message n'encourage le rapprochement avec les baleines

### Vous utilisez plusieurs images de baleines :

- Le produit final représente un bon équilibre entre des images spectaculaires (ex. : sauts hors de l'eau) et des images plus communes (dos de baleines et queue de rorqual à bosse)
- Le produit fait la promotion de l'observation des 6 espèces de baleines et 3 espèces de phoques les plus fréquemment observées et non des espèces rares

#### Crédits photos :

Parks Canada / M. Loïselle :	9, 11, 13, 14
Parks Canada / M. I. Rochon :	2, 3, 5, 8, 21
Parks Canada / J. Pleau :	4
Parks Canada / F. Deland :	6
Parks Canada / L. Levesque :	7, 10, 18, 19, 22
Parks Canada / N. Boivert :	12
Parks Canada / L. Falardeau :	20

Numéro de catalogue R62-560/2019F-PDF  
ISBN 978-0-660-32627-6

Imprimé sur Rolland Enviro 100. Ce papier contient 100 % de fibres postconsommation, est fabriqué avec un procédé sans chlore et à partir d'énergie biogaz.



THIS PUBLICATION IS ALSO AVAILABLE IN ENGLISH.

## EN BREF

Le Règlement sur les activités en mer dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent

### VITESSES



Dans les limites du parc marin vitesse maximale de 25 nœuds.



Du 1er mai au 31 octobre Maximum 15 nœuds dans l'embouchure du Saguenay, dans la zone entre les bouées S7 et S8 et les traversiers.



Un bateau qui se trouve à moins d'un demi-mille marin d'un béluga doit demeurer en mouvement, tout en conservant une vitesse stable entre 5 et 10 nœuds.

### DISTANCE À RESPECTER

# 400 MÈTRES

Pour les baleines en voie de disparition ou menacées, comme le béluga et le rorqual bleu, une distance d'au moins 400 mètres doit être maintenue entre l'embarcation et l'animal.

# 200 MÈTRES

Un bateau peut s'approcher à une distance de 200 mètres d'une baleine qui n'est pas en voie de disparition ou menacée.



Il est interdit de se placer sur le chemin d'une baleine, de manière à ce qu'elle passe à moins de 200 mètres du bateau et 400 mètres s'il s'agit d'une baleine en voie de disparition ou menacée.



Il est interdit d'utiliser l'action du vent, des vagues ou du courant pour s'approcher à moins des distances spécifiées.

### ACTIVITÉS INTERDITES



Il est interdit d'utiliser une motomarine ou un aéroglisseur.



Il est interdit de survoler le parc à une altitude de moins de 609,6 mètres (2 000 pieds), d'y amerrir; ou de décoller du parc en aéronef à moins d'être titulaire d'un permis.



L'utilisation de drones à des fins récréatives est interdite au-dessus de l'eau, comme dans tous les parcs nationaux.



Il est interdit de pratiquer un sport nautique de traction motorisé ou d'offrir un service commercial lié à la chasse aux oiseaux migrateurs.